

Image not found or type unknown



Saisi suite non remboursement crédit

Par **Jacky20**, le **14/01/2015 à 18:16**

Bonjour en 2004 j ai souscrit a une prêt auto dans l impossibilité de payer ce pret une requête et une ordonnance portant injonction de payer a été rendu par le tribunal d instance le 15.12.2005. Or le véhicule avait été saisi en avril 2005 et l huissier m avait dit que tout était regle. Depuis plus rien ne se passe. Je reçois le 26 décembre 2014 un document de l huissier me demandant de régler 10593 euros? Est ce légal? Quel recours puis je avoir?